

UBS (Lux) European Entrepreneur Equity Fund UB



Information sur le fonds

Actions

60'253'761

Total des actifs nets du fonds en EUR

TNA classe de parts, EUR	NAV classe de parts, EUR	Commissions de gestion p.a. ¹
1'054'657	102.86	1.00%

Fiche du fonds

Gestionnaire d'investissements	Xavier Lefranc, Marie Paske
Date de lancement	13.02.2020
Date de lancement de la part	02.05.2024
Catégorie de parts	UB
Devise au lancement	EUR
Politique de distribution	Capitalisation
Domicile du fonds	Luxembourg
ISIN	LU2741082072
Indice de référence	MSCI EMU (NR)

Le fonds a été lancé initialement le 28.01.1994. Un changement a eu lieu le 14.02.2020, entraînant une nouvelle date de lancement, un nouveau numéro de valeur et un nouvel ISIN. Durant cette période de référence, le fonds présentait d'autres caractéristiques et la performance a été réalisée dans des conditions qui ne sont aujourd'hui plus les mêmes. Repositionnement au 14.01.2021.

Politique d'investissement

Le fonds investit dans des sociétés européennes cotées dans lesquelles une famille ou un entrepreneur détient une part importante des droits de vote en circulation. Ces sociétés sont d'importants incubateurs d'innovation en Europe. Grâce à leurs solides pratiques de gestion, à leur horizon de placement à long terme et à une approche holistique de leur fonctionnement, elles offrent un potentiel de croissance durable ainsi qu'une résilience face aux crises. Suivant une approche de placement active, le fonds vise à obtenir une appréciation à long terme du capital, tout en conservant un niveau approprié de diversification des risques.

Tout investissement comporte des risques, dont celui de perdre son capital.

Aperçu de la performance

Conformément aux normes MiFID (directive sur les marchés d'instruments financiers), aucun chiffre de performance ne doit être communiqué aux investisseurs si le produit a été lancé il y a moins de douze mois.

¹ Si la devise d'un produit financier et/ou ses coûts sont différents de votre devise de référence, son rendement et ses coûts peuvent augmenter ou décroître en fonction de la fluctuation des devises.

Les personnes mentionnées ci-dessus mènent des activités réglementées uniquement dans la/les juridiction(s) où elles ont obtenu les licences nécessaires, le cas échéant.

ESG signifie «Environnemental» (E), «Social» (S) et «Gouvernance» (G).

Le glossaire vous fournira la définition de tous les acronymes/termes utilisés dans ce document. Des informations supplémentaires importantes sont disponibles à la fin du document.

Risques potentiels

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- **Risque de crédit:** les émetteurs des actifs détenus par le Fonds peuvent ne pas verser de revenus ou ne pas rembourser le capital à l'échéance. D'une manière générale, les investissements du Fonds comportent un faible risque de crédit.
- **Risque de liquidité:** les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus à un coût limité dans un laps de temps suffisamment court. Une partie des investissements du Fonds est susceptible de présenter une liquidité limitée. Le Fonds s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de différentes mesures.
- **Risque opérationnel:** des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- **Risques politiques et juridiques:** les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques.
- **Risques en matière de durabilité:** Les risques en matière de durabilité sont des conditions ou des événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui peuvent avoir un impact négatif important sur le rendement, compte tenu du secteur, de la branche et de l'exposition de la société.

Les objectifs de placement, les risques, les frais et dépenses du produit, ainsi que des informations plus exhaustives sur celui-ci, sont fournis dans le prospectus (ou dans le document de l'offre), qui doit être lu avec attention avant tout investissement.

Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie du montant investi. L'investissement présenté dans ce document commercial concerne l'acquisition d'unités ou de parts d'un fonds et ne concerne pas l'acquisition d'actifs sous-jacents. Les actifs sous-jacents sont la seule propriété du fonds. Toute décision d'investissement doit tenir compte de l'ensemble des caractéristiques ou objectifs du fonds promu, tels que décrits dans son prospectus ou une documentation juridique similaire.

Répartition des actifs par secteur GICS

En % de l'exposition économique totale

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
Technologie de l'information	23.97	13.40	
Financiers	17.61	20.60	
Biens de consommation cycliques	14.48	13.76	
Industriel	14.03	18.70	
Biens de consommation non cycliques	8.67	6.56	
Santé	6.95	7.52	
Communications	3.88	4.58	
Énergie	3.13	3.58	
Matériaux	3.06	4.68	
Services collectifs	1.06	5.60	
Autres	3.17	1.02	

Répartition des actifs par devises

En % de l'exposition économique totale

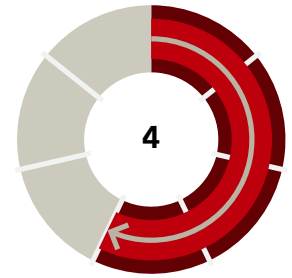
	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
EUR	96.07	99.35	
CHF	2.85	-	
SEK	0.96	-	
NOK	0.10	-	
USD	0.02	0.65	
DKK	0.00	-	

Chiffres clés

	Portefeuille	Indice de référence
Nombre de titres	39	221

Profil de risque²

PRIIP SRI



Des valeurs plus élevées (jusqu'à 7) indiquent un risque supérieur, tandis que des valeurs plus faibles (jusqu'à 1) indiquent un risque inférieur.

Répartition des actifs par pays de risque

En % de l'exposition économique totale

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
Allemagne	22.77	27.86	
France	20.81	30.77	
Italie	19.24	8.37	
Pays-Bas	15.74	15.36	
Espagne	6.55	7.79	
Suisse	4.71	0.35	
Liquidités	3.17	-	
Belgique	3.04	2.33	
Portugal	1.59	0.49	
Autriche	1.42	0.59	
Autres	0.96	6.08	

Répartition des actifs par capitalisation boursière

En % de l'exposition économique totale (en USD)

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
<5B	9.95	0.15	
5B-10B	19.08	5.74	
10B-20B	9.69	10.10	
20B-30B	7.75	9.68	
30B-50B	12.05	19.67	
50B-100B	7.91	19.90	
>100B	30.40	34.75	
Autres	3.17	-	

² L'indicateur de risque suppose que vous conserviez le Produit pendant 7 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'Indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Attention au risque de change si votre monnaie de référence est différente de la monnaie du Produit. Vous pourriez recevoir des paiements dans une monnaie différente, le rendement final que vous obtiendrez dépend donc du taux de change entre les deux monnaies. Les investisseurs doivent noter que le Produit peut être exposé à d'autres risques tels que des risques opérationnels, de contrepartie, politiques, de durabilité et juridiques qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque. Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

La performance passée ne prédit pas les résultats futurs. Ni la performance simulée ni la performance historique ne sont un indicateur fiable de résultats actuels ou futurs.

Commentaire sur la performance

Le fonds a surperformé l'indice de référence au cours du trimestre grâce à une sélection des titres fructueuse dans les secteurs des technologies de l'information, de la consommation discrétionnaire et de l'énergie. Notre surexposition au secteur des technologies de l'information a aussi été payante, permettant de compenser l'impact négatif de notre surpondération de la consommation de base. Coté titres, la meilleure contribution à la performance du quatrième trimestre revient à ASML, le principal fournisseur d'équipements de lithographie au secteur des semi-conducteurs. Nous avons renforcé notre exposition à ASML en novembre après les ventes massives dont elle avait l'objet suite à la révision à la baisse, de 35-40 milliards à 30-35 milliards d'euros, de ses prévisions de chiffres d'affaires pour l'ensemble de l'année. Nous avons rencontré Roger Dassen, le CFO d'ASML, après l'avertissement sur résultats et sommes ressortis de cette rencontre convaincus que la croissance structurelle de long terme n'était pas remise en cause. Cela nous a amenés à renforcer notre exposition à l'entreprise malgré les difficultés de court terme et une visibilité inhabituellement faible. À l'inverse, CTS Eventim, un acteur du secteur de la billetterie et de l'organisation d'événements, a constitué l'un des principaux freins à la performance. Le titre a en effet cédé une partie de ses gains de l'année après l'annonce de résultats du troisième trimestre relativement médiocres. Si les revenus ont progressé de 13% en glissement annuel, l'EBITDA ajusté est en revanche ressorti en baisse de 8% sur un an, faisant ainsi moins bien que les attentes du consensus en raison à la fois de coûts d'intégration et d'une base de comparaison défavorable.

Commentaire de marché

Au regard des fortes incertitudes géopolitiques qui ont émaillé l'année 2024, avec pas moins de 70 élections ayant impliqué la moitié de la population mondiale, il n'y a rien d'étonnant à ce que les questions politiques soient restées sur le devant de la scène au quatrième trimestre. La victoire sans appel de Donald Trump à l'élection présidentielle américaine a dominé l'actualité des marchés en novembre, faisant grimper les actions exposées aux États-Unis sur fond d'anticipations de politique budgétaire expansive. En France, la motion de censure qui a fait tomber le gouvernement a conduit le pays dans une impasse politique et donné lieu à des écarts de rendements entre les obligations françaises et les bunds allemands à 10 ans du même ordre que ceux avec la Grèce. De nouvelles élections ne pouvant pas se tenir avant juillet 2025 au plus tôt, la France risque de rester confrontée à un blocage parlementaire et à une trajectoire budgétaire compliquée. À la surprise générale, la Corée du Sud a également été secouée par une crise politique en 2024, son président ayant proclamé la loi martiale dans une tentative désespérée de mettre à mal ses adversaires au parlement. Cette crise ayant trouvé une issue rapide, elle n'a pas eu d'impact sur la plupart des marchés. Le won coréen a toutefois perdu du terrain. Dans la zone euro, le sentiment économique est resté faible au quatrième trimestre, les indices PMI du secteur manufacturier s'étant inscrits en territoire négatif. Les indices PMI du secteur des services se sont en revanche améliorés en décembre. Par ailleurs, les combats se sont intensifiés et les tensions sont encore montées d'un cran entre la Russie et l'Ukraine. De plus, le froid hivernal a provoqué une hausse des prix du gaz en Europe. Nous nous attendons à un regain de volatilité après l'investiture de Trump, des incertitudes continuant à peser sur certaines des politiques que son administration entend mener que ce soit aux États-Unis même ou sur le plan géopolitique. Toutefois, si nous sommes attentifs aux aspects macroéconomiques, nous n'investissons pas uniquement sur cette base. Nous gérons les risques extrêmes en mettant l'accent sur des moteurs de performance spécifiques et avons construit un portefeuille reposant sur de fortes convictions, avec des sources d'alpha diversifiées, en nous appuyant sur l'expertise de nos analystes internes. Notre préférence pour des entreprises de qualité, dirigées par des équipes solides et présentant des bilans sains, devrait nous permettre de faire face à des perspectives économiques incertaines et contribuer à limiter les risques baissiers. Nous veillons à rencontrer toutes les équipes de direction des entreprises auxquelles nous sommes exposés au moins une fois par an, et restons à l'écart des sociétés dont les dirigeants évitent les contacts avec les investisseurs. Notre objectif est de rester totalement investis sur l'ensemble du cycle.

Commentaire sur les transactions

Au cours du trimestre, nous avons pris des bénéfices sur Lotus Bakeries et Credito Emiliano, et réalloué les liquidités ainsi obtenues à des valeurs européennes du luxe comme LVMH. LVMH nous semble présenter la plupart des caractéristiques requises pour dégager une performance exceptionnelle sur le long terme. L'entreprise opère en effet sur un marché tiré par de puissants moteurs structurels de croissance. Elle dispose en outre d'un portefeuille de marques étendu et diversifié qui lui vaut d'être particulièrement bien positionnée pour tirer parti des opportunités sur le marché mondial du luxe. Nous sommes d'autant plus confiants quant au potentiel à long terme de LVMH que sa direction a fait ses preuves sur le long terme.

Ce commentaire ne vise qu'à décrire la performance passée de la stratégie de placement. La stratégie investit dans des titres individuels qui sont détenus dans la stratégie dans le cadre d'un portefeuille soigneusement construit et diversifié. L'information présentée dans ce commentaire peut être fondée sur l'évaluation des gestionnaires de portefeuille du UBS. Les évolutions du marché décrites dans le présent document sont soumises à un certain nombre de risques et d'incertitudes et ne constituent ni une indication fiable ni une garantie de résultats/performance futurs. Les informations contenues dans ce commentaire peuvent changer après la date d'émission du présent document sans préavis et ne doivent pas être interprétées comme une recommandation d'acheter ou de vendre des titres individuels mentionnés dans le présent document.

Identifiants clés

Nom de l'instrument	UBS (Lux) European Entrepreneur Equity Fund UB
ISIN	LU2741082072
No de valeur	131842508
Indice de référence	MSCI EMU (NR)
Indice de référence code Bloomberg	MSDEEMUN / M7EM

Données clés

Direction du fonds	UBS Asset Management (Europe) S.A.
OPCVM	Oui
Alignement SFDR ³	Article 8
Fin d'exercice	31. mai
Prêt de valeurs mobilières	Oui
Frais courants ⁴	1,07%
Fréquence de souscription	journalier
Délai de souscription	T + 2
Fréquence de rachats	journalier
Période de décompte de remboursement	T + 2
Heure limite de réception	15:00 CET
Swinging single pricing (SSP*)	partial swing NAV

³ Les classifications de durabilité des produits du CS et l'article SFDR sont valables au moment de la publication et peuvent faire l'objet de modifications.

⁴ Si la devise d'un produit financier et/ou ses coûts sont différents de votre devise de référence, son rendement et ses coûts peuvent augmenter ou décroître en fonction de la fluctuation des devises.

Approche ESG

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) (au sens de l'article 8 du Règlement UE 2019/2088). Il met en œuvre la politique d'investissement durable de CSAM (www.credit-suisse.com/esg) y compris les exclusions basées sur les normes, les valeurs et la conduite des affaires pour combiner les facteurs ESG à l'analyse financière traditionnelle afin d'effectuer une évaluation du risque et du rendement adaptée aux critères ESG, servant de base à la composition du portefeuille. Pour en savoir plus sur les critères d'investissement ESG et sur les aspects du fonds en matière de développement durable, veuillez consulter les documents juridiques et réglementaires du fonds (tels que, p. ex., le prospectus) et vous rendre sur le site www.credit-suisse.com/esg. Parallèlement aux aspects relatifs au développement durable, la décision d'investir dans le fonds devrait prendre en considération tous les objectifs et les caractéristiques décrits dans le prospectus ou les informations devant être communiquées aux investisseurs conformément à la réglementation en vigueur.

Certains points de données sont fournis à la seule fin de transparence et ne se rapportent à aucun processus de placement ESG spécifique. Pour de plus amples informations sur le processus de prise de décision du fonds en matière de placements ESG, veuillez vous reporter au prospectus du fonds.

Caractéristiques ESG

Indice de référence ESG	Critères d'exclusion	Intégration de critères ESG	Actionnariat actif ⁵	Objectif d'investissement durable
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vue d'ensemble des critères ESG

Selon la méthodologie MSCI. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence: MSCI EMU (NR).

	Portefeuille	Indice de référence
Notation ESG	AA	AA
Score qualité ESG	7.87	7.81
Score environnemental	6.26	6.87
Score social	5.80	5.31
Score de gouvernance	6.31	6.45
Couverture pour notation/score	95.43%	99.91%
Moyenne pondérée intensité carbone (tonnes d'ém. CO2 / mio.\$ de C.A.)	72.07	82.97
Couverture pour intensité carbone	95.43%	99.91%

Remarque: le chiffre total de l'intensité carbone indiqué dans cette section peut être supérieur au total du graphique de ventilation, car le chiffre est normalisé et les poids réels sont gonflés en raison d'une couverture de données limitée. Pour plus d'informations sur la méthodologie de MSCI concernant les points de données ESG répertoriés ci-dessus, veuillez vous reporter au glossaire.

10 premières positions - Caractéristiques ESG

En termes d'exposition économique totale du fonds. Certains points de données figurant dans le présent tableau sont fournis uniquement à des fins de transparence et ne se rapportent à aucun processus de placement ESG spécifique. Pour plus de détails sur le processus de décision ESG du fonds, veuillez vous reporter au prospectus du fonds. Source: MSCI

Nom de l'instrument ⁶	Pondération	secteur GICS	Notation ESG MSCI	Indice de controverse	Intensité carbone (tCO2e / mio.\$ de C.A.)
ASML HOLDING NV	7.27%	Technologie de l'information	AAA	Vert	1.15
SAP	7.08%	Technologie de l'information	AAA	Jaune	7.00
CTS EVENTIM AG	3.88%	Communications	A	Jaune	16.97
HERMES INTERNATIONAL	3.85%	Biens de consommation cycliques	AA	Jaune	2.53
BANCA MEDIOLANUM	3.80%	Financiers	AA	Vert	3.00
HANNOVER RUECK	3.78%	Financiers	A	Vert	0.10
LVMH	3.43%	Biens de consommation cycliques	A	Jaune	2.28
LOREAL SA	3.24%	Biens de consommation non cycliques	AA	Orange	2.08
RATIONAL AG	3.22%	Industriel	BBB	Vert	2.67
ESSILORLUXOTTICA SA	2.93%	Santé	AAA	Jaune	33.99

Remarque: tous les points de données ESG de ce tableau se rapportent à un émetteur sous-jacent le cas échéant (p. ex. un émetteur d'actions dans le cas d'une obligation convertible). Pour plus d'informations sur la méthodologie concernant les points de données ESG répertoriés ci-dessus, veuillez vous reporter au glossaire.

Répartition des actifs par notation ESG

En % de l'exposition économique totale. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence: MSCI EMU (NR). Source: Notation ESG MSCI

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
AAA	31.31	29.73	
AA	34.36	37.55	
A	19.71	21.74	
BBB	5.51	5.98	
BB	3.00	3.85	
B	1.54	1.06	
CCC	-	-	
Non évaluable	3.17	-	
Aucune couverture de données	1.41	0.09	

Remarque: pour plus d'informations sur la méthodologie de notation ESG de MSCI et la différence entre les catégories «Non évaluable» et «Aucune couverture de données », veuillez vous reporter au glossaire.

Répartition des actifs par indice de controverse ESG

En % de l'exposition économique totale du fonds aux sociétés d'investissement. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence: MSCI EMU (NR). Source: MSCI

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
Vert	56.22	30.18	
Jaune	35.41	46.69	
Orange	3.80	23.13	
Rouge	-	-	
Aucune couverture de données	1.41	-	






Remarque: l'exposition aux sociétés d'investissement représente 96.83% du portefeuille pour cette classe d'actifs. MSCI fournit uniquement des données sur les controverses ESG pour les entreprises émettrices. Tous les autres instruments (p. ex. obligations d'État) sont exclus de cette répartition. Pour plus d'informations sur la méthodologie de signalement des controverses en matière d'ESG de MSCI, veuillez vous reporter au glossaire.

⁵ L'actionnariat actif fait partie de la stratégie du fonds visant à agir au mieux des intérêts de ses investisseurs de préserver et d'optimiser la valeur à long terme de leurs placements. Afin de promouvoir les bonnes pratiques et de veiller à ce que les sociétés de portefeuille soient durables et prospères à long terme, l'actionnariat actif est pensé pour influencer les sociétés de portefeuille à deux niveaux: d'une part, au moyen du vote par procuration et, d'autre part, par le biais de l'engagement. Dans le cas de placements dans d'autres fonds (fonds cibles), le fonds n'a aucune capacité, ou seulement une capacité limitée, à exercer un actionnariat actif sur le fonds cible, ou sur les sociétés de portefeuille des fonds cibles.

⁶ Il s'agit d'une allocation d'actifs indicative susceptible de varier dans le temps. Ce produit n'est pas un placement direct dans les garanties présentées ci-dessus. Par conséquent, il ne reflète pas la performance réelle du produit, que ce soit positivement ou négativement. Les entités et/ou instruments mentionnés sur cette page ne le sont qu'à titre d'exemple, à ne pas interpréter comme une invitation à acheter ou à vendre tout intérêt ou investissement, ou comme une sollicitation en ce sens.

Contribution à l'intensité des émissions de dioxyde de carbone par secteur GICS

Intensité des émissions de tonnes d'équivalent CO₂ (GES de scope 1 et 2) par million de dollars de revenus, selon secteur GICS répartition. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence: MSCI EMU (NR). Source: MSCI

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
Matériaux	49.39	39.14	
Autres	5.78	13.05	
Services collectifs	5.71	22.15	
Énergie	5.23	7.04	
Santé	2.68	1.52	
Total	68.78	82.89	

Remarque: l'intégration de données pondérées en fonction des titres s'élève à 95.43% du portefeuille. Le total indiqué dans cette section peut être inférieur à celui de la vue d'ensemble ESG. En effet, les chiffres de cette ventilation ne sont pas normalisés et utilisent les poids réels. Pour en savoir plus sur l'intensité des émissions de carbone, veuillez vous reporter au glossaire.

Glossaire

Capitalisation	Indique un réinvestissement régulier des dividendes reçus dans le portefeuille
Bêta	Mesure de la volatilité, ou risque systématique, d'un titre ou d'un fonds donné par rapport au marché dans son ensemble.
Intensité des émissions de carbone	L'intensité moyenne pondérée des émissions, qui est fournie par MSCI ESG, divise les émissions de scope 1 et 2 mesurées en tonnes de CO2 par le montant des ventes en million de dollars. Les intensités sont ventilées par secteur secteur GICS et pondérées en fonction du niveau de sécurité.
Sensibilisation à l'ESG	Ce produit comprend des investissements qui intègrent et mesurent de façon explicite des critères de durabilité des entreprises dans leur processus d'investissement.
Indice de référence ESG	Si la case «Indice de référence ESG» est cochée, cela signifie que la section ESG du présent document compare la performance ESG du portefeuille avec un indice ESG. Si la case n'est pas cochée, cela signifie que la section ESG du présent document compare la performance ESG du portefeuille avec un indice non ESG ou qu'aucune comparaison n'est effectuée en raison de l'absence d'un indice de référence reconnu. L'investisseur doit lire la documentation juridique du fonds pour comprendre comment l'indice de référence est utilisé. Dans tous les cas, une case «Indice de référence ESG» cochée ne signifie pas que l'indice de référence ESG est utilisé pour atteindre la stratégie ESG du fonds.
Indice de controverse ESG	L'indice de controverse ESG est conçu pour fournir une évaluation cohérente et actualisée des controverses ESG impliquant des sociétés cotées et des émetteurs obligataires. Un cas de controverse est généralement un événement ponctuel tel qu'une marée noire, un accident ou par exemple des allégations concernant des problèmes de sécurité dans une usine. Les indices de controverse peuvent être rouge, orange, jaune ou vert. Le rouge indique qu'une entreprise est impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves. L'orange indique que l'entreprise est impliquée dans une ou plusieurs controverses structurelles graves en cours. Le jaune indique que l'entreprise est impliquée dans des controverses de niveau grave à modéré. Le vert indique que l'entreprise n'est impliquée dans aucune controverse majeure. Pour de plus amples informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.msci.com/esg-investing .
Score qualité ESG	Le score qualité ESG, basé sur les scores ESG sous-jacents de MSCI, est mesuré sur une échelle de 0 (très faible) à 10 (très bon). Il ne correspond pas directement aux scores sous-jacents des piliers environnemental, social et de gouvernance. Les scores des piliers sont calculés sur une base absolue tandis que le score qualité ESG du portefeuille est adapté afin de refléter le niveau d'exposition au risque ESG spécifique au secteur. Étant donné que les scores des piliers sont absolus et que le score qualité ESG du portefeuille est relatif, il n'est pas possible de prendre la moyenne du premier score pour en déduire le second. Le taux de couverture est pondéré en fonction du niveau de sécurité.
Notation ESG de l'émetteur	Les notations ESG d'entreprises et de gouvernements, fournies par MSCI ESG, sont mesurées sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). Les notations ESG des entreprises sont basées sur l'exposition de l'émetteur aux risques ESG spécifiques au secteur et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. Les notations ESG d'entreprises sont calculées sur une base sectorielle relative, tandis que les notations individuelles sous-jacentes E, S et G sont absolues. Par conséquent, la notation ESG ne peut pas être considérée comme une moyenne des notations individuelles E, S et G. Les notations ESG des gouvernements identifient l'exposition d'un pays aux facteurs de risque ESG ainsi que la gestion de ces derniers et expliquent comment ces facteurs peuvent avoir un impact sur la durabilité à long terme de l'économie de ce pays. Elles sont dérivées des scores de 0 à 10 attribués aux facteurs sous-jacents dans les piliers E, S et G. Pour de plus amples informations sur la méthodologie MSCI, veuillez consulter le site www.msci.com/esg-investing .
GICS	Global Industry Classification Standard
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	Les émissions de scope 1 sont générées par une entreprise directement à partir de sources lui appartenant ou contrôlées par elle telles que la combustion de carburant (stationnaire ou mobile), les processus industriels, etc. Les émissions de scope 2 sont des émissions indirectes, principalement liées à l'électricité consommée par une entreprise. Les émissions de scope 3 sont toutes les autres émissions indirectes liées aux activités d'une entreprise, comme les déplacements commerciaux, les déchets produits et les produits intervenant en amont (dans la chaîne d'approvisionnement) ainsi qu'en aval (utilisation des produits et fin de vie). Les émissions de scope 3 représentent généralement la part la plus importante des émissions d'une entreprise.
MSCI	MSCI se réfère au fournisseur de données externe MSCI ESG Research LLC et/ou à ses sociétés affiliées.
Méthodologie ESG MSCI	Pour plus d'informations sur la méthodologie employée pour estimer les caractéristiques ESG des investissements, merci de vous référer à www.msci.com/esg-investing .
NAV	Valeur des actifs nette (Net Asset Value)
Non évaluable / Aucune intégration de données	Lorsque MSCI prend en compte un type d'actif pour une analyse ESG, mais que les données concernant une exposition économique ne sont pas disponibles en raison d'un manque de données du fournisseur de données, l'investissement relève de la catégorie «aucune intégration de données». Lorsque MSCI prend en compte un type d'actif hors du champ d'application de l'analyse ESG (p. ex. Espèces, Monnaie), l'exposition économique relève de la catégorie «non évaluable». Pour plus d'informations sur les types d'actifs exclus, veuillez consulter le site www.msci.com/esg-investing .
Frais courants	Les frais courants sont calculés selon la méthode décrite dans la directive Committee of European Securities Regulators/10-674. Le montant des charges en cours est basé sur les dépenses estimées, pour un maximum de 12 mois à compter de la fin de l'exercice financier du fonds et depuis sa création. Après cela, les charges en cours correspondent au TER du dernier rapport annuel. Les commissions de performance et les coûts de transaction de portefeuille sont exclus, sauf dans le cas d'une charge d'entrée/de sortie payée par le fonds lors de l'achat ou de la vente des parts/unités dans un autre organisme de placement collectif.
Notation ESG du portefeuille / de l'indice de référence	Il peut exister des divergences entre la notation ESG au niveau du portefeuille calculée par UBS en appliquant la méthodologie MSCI (fournie dans la présente fact sheet) et les notations ESG attribuées par d'autres fournisseurs (p. ex. notations de fonds ESG MSCI). Il existe trois raisons principales à ces éventuelles divergences: (1) UBS base ses calculs sur les données mises à jour des positions de fin de mois et (2) UBS utilise systématiquement les données des émetteurs sous-jacents le cas échéant (p. ex. émetteur d'actions dans le cas d'une obligation convertible), et (3) principe de transparence pour les fonds cibles appliqué par UBS. Le taux de couverture est pondéré en fonction du niveau de sécurité. Pour de plus amples informations sur la méthodologie MSCI, veuillez consulter le site www.msci.com/esg-investing .
Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)	Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers
Swing pricing	Méthode utilisée pour calculer la valeur nette d'inventaire des fonds de placement. Elle permet que les frais de transaction découlant des souscriptions des investisseurs entrants et des rachats des investisseurs sortants soient supportés par ceux-ci, plutôt que par les investisseurs existants.
Objectif d'investissement durable	Lorsque la case «objectif d'investissement durable» est cochée, cela signifie que le produit met en œuvre nos stratégies d'investissement qui allouent du capital aux entreprises apportant des solutions aux enjeux de la société et répondant à un objectif d'investissement durable. L'objectif d'investissement durable est atteint par le biais d'un processus d'investissement dédié axé sur les placements dans des thèmes et des secteurs dont les activités économiques répondent à des défis spécifiques posés par les enjeux ESG. Une case non cochée indique que le produit ne vise pas à atteindre un objectif de placement durable.
TNA	Total des actifs net (Total Net Assets)

Messages d'avertissement

Répartition des actifs	L'allocation indicative peut changer au fil du temps. Toutes les positions sont indiquées exclusivement à des fins d'information et ne constituent pas des recommandations de placement du UBS. Veuillez noter que ceci ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente d'un intérêt ou d'un placement quel qu'il soit.
Swinging Single Pricing	Pour plus de détails, merci de vous référer au chapitre correspondant "Net Asset Value" du prospectus du fonds.
PRIIP SRI	L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés.

Les présentes informations sont fournies par UBS à titre commercial et indicatif.

Fonds UBS de droit luxembourgeois.

A l'initiative de la société de gestion des fonds, il peut être mis un terme aux modalités prévues pour commercialiser des parts de fonds mentionnées dans ce document dans votre pays de domicile.

Avant d'investir dans un produit, veuillez lire le dernier prospectus et le document d'informations clés en date avec la plus grande attention. Toute décision d'investissement doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du fonds tels que décrits dans son prospectus ou une documentation juridique similaire. Les investisseurs acquièrent des parts ou des actions dans un fonds, et non dans un actif sous-jacent donné, comme un bâtiment ou des actions d'une société. Les informations collectées et les avis émis dans ce document reposent sur des données dignes de confiance et des sources fiables, sans prétendre toutefois à l'exactitude ni à l'exhaustivité des indications relatives aux titres, marchés et évolutions dont il est question. Les membres du Groupe UBS sont autorisés à prendre des positions d'achat et de vente sur les titres et les autres instruments financiers mentionnés dans le document. Il se peut que les produits ou titres décrits dans le présent document soient inadaptés ou interdits à la vente dans diverses juridictions ou pour certains groupes d'investisseurs et les parts des fonds UBS cités ici ne peuvent être ni proposées, ni vendues, ni livrées aux Etats-Unis. Les informations ci-incluses ne constituent pas une invitation ou une offre à l'achat ou à la vente de titres ou d'instruments financiers apparentés. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance calculée tient compte de tous les coûts au niveau du fond (coûts récurrents). Les coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie, qui auraient un impact négatif sur la performance, ne sont pas pris en compte. Si tout ou partie des coûts totaux doit être payé dans une monnaie qui n'est pas votre devise de référence, ces coûts pourront augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Les commissions et les frais influent négativement sur l'investissement et sur les rendements attendus. Si la monnaie d'un produit ou service financier est différente de votre devise de référence, les fluctuations des devises et des taux de change peuvent entraîner une baisse ou une hausse du rendement. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs de placement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière ou des besoins propres à un destinataire déterminé. La performance future est impossible, selon la situation personnelle de chaque investisseur, laquelle est susceptible d'évoluer. Les informations et opinions exprimées dans ce document sont fournies par UBS sans aucune garantie; elles sont destinées à un usage personnel et à des fins informatives uniquement. Toute reproduction, distribution ou réédition du présent document, quel qu'en soit l'objectif, est interdite sans l'autorisation expresse d'UBS Asset Management Switzerland AG ou par une autre société affiliée locale. Source pour toutes les données et graphiques (en l'absence d'indication contraire): UBS Asset Management.

Ce document contient des hypothèses qui constituent des anticipations, y compris, sans que cela soit exhaustif, des hypothèses relatives au développement futur de nos affaires. Si ces anticipations représentent notre appréciation et nos prévisions relatives au développement futur de nos affaires, un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs importants pourraient faire en sorte que l'évolution et les résultats réels diffèrent matériellement de nos attentes.

Suisse: Représentant en Suisse pour les fonds UBS de droit étranger: UBS Fund Management (Switzerland) AG, case postale, CH-4002 Bâle. Agent payeur: UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich. Les prospectus, la feuille d'information de base, les statuts de la société ou le règlement de gestion ainsi que les rapports annuels et semestriels des fonds UBS peuvent être obtenus dans une langue requise par le droit local applicable et gratuitement auprès d'UBS Asset Management Switzerland AG, c/o UBS AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich ou d'UBS Fund Management (Switzerland) AG, case postale, CH-4002 Bâle.

Informations importantes sur les stratégies d'investissement durable

Les stratégies d'investissement durable visent à prendre en compte et à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement et la construction de fonds. Les stratégies à travers les zones géographiques et les styles abordent l'analyse ESG et intègrent les résultats de diverses manières. L'intégration des critères ESG ou la prise en compte de l'investissement durable peut restreindre la capacité d'UBS à participer à certaines opportunités d'investissement ou à fournir des conseils sur celles-ci, alors même qu'elles seraient conformes aux objectifs d'investissement du client. Les rendements d'un fonds composé principalement d'investissements durables peuvent être inférieurs ou supérieurs à ceux des fonds où les facteurs ESG, les exclusions ou d'autres questions de durabilité ne sont pas pris en compte par UBS, et les instruments d'investissement disponibles pour ces fonds peuvent différer. Les entreprises, les émetteurs de produits et/ou les fabricants ne répondent pas nécessairement à des normes de performance élevées sur tous les aspects des questions ESG ou d'investissement durable.

Bien que les fournisseurs d'informations d'UBS Asset Management, y compris, sans limitation, MSCI ESG Research LLC et ses filiales (les «parties ESG»), obtiennent des informations de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des parties ESG ne garantit ou ne cautionne l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de toute donnée contenue dans le présent document. Aucune des parties ESG n'offre de garantie expresse ou implicite de quelque nature que ce soit, et les parties ESG déclinent expressément par la présente toute garantie de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier, en ce qui concerne toute donnée contenue dans le présent document. Aucune des parties de ESG n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document. En outre, sans limiter ce qui précède, aucune des parties ESG ne peut en aucun cas être rendue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Certaines informations contenues dans le présent document (les «informations») proviennent de/droits d'auteur de MSCI ESG Research LLC (un conseiller en investissement enregistré en vertu de l'Investment Advisers Act of 1940), ou de ses sociétés affiliées (y compris MSCI Inc. et ses filiales («MSCI»)), ou de fournisseurs tiers (avec MSCI & MSCI ESG, les «parties ESG») et peuvent avoir été utilisées pour calculer des scores, des notations ou d'autres indicateurs. Elles ne peuvent être reproduites ou rediffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. L'information n'a pas été soumise à la SEC américaine ni à aucun autre organisme de réglementation, et n'a pas reçu leur approbation. L'information ne doit pas être utilisée pour créer des oeuvres dérivées, ou en rapport avec, ni ne constituant une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier, d'un produit ou d'une stratégie commerciale, ou d'un indice, ni ne doit être considérée comme une indication ou une garantie de performances, d'analyses, de prévisions ou de pronostics futurs. Certains fonds peuvent être basés sur ou liés à des indices MSCI, et MSCI peut être rémunéré en fonction des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi une barrière d'information entre la recherche sur les indices boursiers et certaines informations. Aucune des informations en soi ne peut être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies «en l'état» et l'utilisateur assume tous les risques liés à l'utilisation qu'il pourrait en faire ou permettre d'en faire. Aucune partie ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des informations et chacune d'entre elles décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune des parties ESG ne peut être rendue responsable de toute erreur ou omission en rapport avec une information quelconque contenue dans la présente, ni quant à un dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Un résumé des droits des investisseurs en anglais se trouve en ligne sur le site ubs.com/funds.

Vous trouverez plus d'explications sur les conditions financières à l'adresse suivante ubs.com/glossary.

© UBS 2025. Le symbole des clés et UBS font partie des marques protégées d'UBS. Tous droits réservés.